



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

CONSULTATION DU PUBLIC :

«PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL AUTORISANT LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES CORBEAUX FREUX ET LES CORNEILLES NOIRES ORGANISÉE PAR LA FREDON GRAND EST SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE »

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DÉPOSÉES PAR LE PUBLIC

20 AVRIL 2023

Le projet d'arrêté préfectoral autorisant la lutte collective contre le corbeau freux et la corneille noire organisée par la FREDON Grand Est, dans le département de la Marne, a fait l'objet d'une consultation du public du 24 mars 2022 au 16 avril 2022, via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

1°) Nombre total d'observations du public reçues : *Néant*

2°) Synthèse des observations du public émises : *sans objet*

3°) Éléments de réponse : *sans objet*

Durant la consultation du public, la FREDON a proposé des modifications pour pouvoir être destinataire des demandes de piégeage en mairie.

L'arrêté définitif a été proposé à la signature de Monsieur le Préfet.